



PASS GÉRARDMER HAUTES VOSGES

Tarifs préférentiels d'accès aux équipements sportifs et culturels

- Champdray
- Gérardmer
- Granges-Aumontzey
- Le Tholy
- Le Valtin
- Lièzey
- Rehaupal
- Xonrupt-Longemer

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES
16 rue Charles de Gaulle – 88400 GÉRARDMER
Téléphone : 03 29 27 29 04 • E-mail : contact@ccghv.fr

DÉCOUVREZ LE PASS GÉRARDMER HAUTES VOSGES !

Cette carte est destinée aux habitants de la communauté de communes **Gérardmer Hautes Vosges**.

Elle vous permet d'accéder aux équipements sportifs et culturels à **des tarifs préférentiels**.



COMMENT OBTENIR VOTRE PASS ?

Cette carte est délivrée **gratuitement** dans votre mairie de résidence. Elle est **individuelle** (une carte par membre de la famille qui en fait la demande) et **valable pour un an**, du 1^{er} janvier au 31 décembre – Carte à renouveler.

PIÈCES À FOURNIR :

- ✓ Une photo d'identité.
- ✓ Une pièce d'identité.
- ✓ Un livret de famille.
- ✓ Un justificatif de domicile.
- ✓ **Pour les allocataires CAF** : votre attestation de quotient familial.
- ✓ **Pour les non allocataires CAF** : votre avis d'impôt sur les revenus N-1.



Pour les résidents secondaires : la carte est délivrée aux noms figurant sur l'avis d'imposition de taxe foncière avec une extension à l'épouse ou l'époux.

OÙ UTILISER VOTRE PASS ?

Les équipements communautaires et communaux :

Médiathèque intercommunale	Tarifs dégressifs en fonction des revenus et du quotient familial (Caf des Vosges)
Ludothèque intercommunale	
École de musique intercommunale	
Centre aquatique de Gérardmer	Tarifs préférentiels pour les habitants de la communauté de communes
Union nautique de Gérardmer	
Domaine de ski nordique Gérardmer, Le Valtin, Xonrupt-Longemer	